



© MDDEP

# ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

# ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Voici des fiches d'information à propos d'espèces exotiques envahissantes (EEE) présentes sur le territoire.

Ces espèces colonisent rapidement les milieux, elles nuisent à la croissance des plantes indigènes et peuvent entraîner une perte de biodiversité et menacer l'équilibre des écosystèmes. Elles représentent donc un risque pour l'environnement et pour certaines d'entre elles, un risque pour la santé.

**Pour ces raisons, il est très important de limiter la propagation des EEE. Ne JAMAIS en vendre, en semer, en planter ou les multiplier.**

Si vous procédez à des travaux d'arrachage, de coupe ou de fauchage, il est particulièrement important d'éviter la dispersion des graines, des tiges et des racines.

Pour disposer des plantes ou parties de plantes, il est recommandé d'utiliser des sacs en plastique fermés hermétiquement afin d'éviter toute forme de propagation durant le transport et d'acheminer les sacs à l'enfouissement :

- Les petites quantités peuvent être déposées dans les bacs ou conteneurs dédiés à la collecte municipale des déchets;
- Si vous acheminez les sacs à **l'écocentre**, il est important d'utiliser des sacs transparents et de mentionner au préposé à l'accueil qu'il s'agit de plantes envahissantes.

**Certaines espèces peuvent causer des lésions cutanées, dans ce cas :**

- Éviter tout contact de la peau avec la plante;
- Porter des vêtements de protection longs, imperméables ou jetables.

**Après toute interventions, n'oubliez pas de :**

- Laver tout le matériel utilisé : outils, bottes, lunettes, visières, etc;
- Laver les vêtements séparément avant de les porter à nouveau.

**Ne JAMAIS composter de plantes entières ou parties de plantes.**

***Pour signaler la présence d'une espèce exotique envahissante sur le territoire de la Ville de Saguenay composez le 418-698-3000.***

## ***Pour plus d'information :***

- MDDELCC :

*Lien vers SENTINELLE*

*<https://www.pub.mddefp.gouv.qc.ca/SCC/Catalogue/ConsulterCatalogue.aspx>*

- Conseil régional de l'Environnement de l'Estrie :

*<https://www.environnementestrie.ca/espece-envahissante-la-berce-du-caucase-une-espece-a-surveiller/>*

# BERCE DU CAUCASE

**ATTENTION** : le contact avec la sève, combiné à l'exposition à la lumière, peut causer des lésions cutanées, parfois graves semblables à des brûlures.

***Si vous désirez plus d'information sur les mesures à prendre en cas de brûlures, communiquez avec le service Info-Santé au 811.***

## Comment la reconnaître?

Plante herbacée vivace pouvant atteindre de 2 à 5 mètres de hauteur et dont la sève contient des toxines activées par les rayons ultraviolets.

Les tiges sont robustes, avec des taches rougeâtres (mouchetures) et des poils blancs rudes. La fleur est blanche, en ombelles aplaties composées de 50 à 150 rayons. Le diamètre des ombelles peut atteindre 20 à 50 cm. Les feuilles sont très grandes, elles peuvent atteindre 1,5 m de large et 3 m de long. Elles se présentent en trois folioles irrégulières vertes foncées, dentelées et peut porter des poils blancs rudes épars.

L'espèce se propage par les graines sur quelques mètres près des plants ou peut être transportée sur plusieurs kilomètres par les cours d'eau.

***Ne pas confondre avec la berce laineuse, une espèce indigène non envahissante qui ressemble beaucoup à sa cousine la berce du Caucase. (Voir la fiche comparative)***



# BERCE LAINEUSE\*

**ATTENTION :** le contact avec la sève, combiné à l'exposition à la lumière, peut causer des lésions cutanées semblables à des brûlures.

**Si vous désirez plus d'information sur les mesures à prendre en cas de brûlures, communiquez avec le service Info-Santé au 811.**

**\*NOTE :** La berce laineuse est une **ESPÈCE INDIGÈNE** non envahissante qui ressemble beaucoup à sa cousine la berce du Caucase

	Berce du Caucase H. mantegazzianum	Berce laineuse H. lanatum
<b>Hauteur du plan</b>	2 à 5 mètres 	1 à 3 mètres 
<b>Inflorescence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ombelle principale composée de 50 à 150 rayons</li> <li>• Diamètre des ombelles de 20 à 50 cm</li> <li>• Fleurs blanches parfois roses</li> </ul> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ombelle principale composée de 15 à 50 rayons</li> <li>• Diamètre des ombelles de 15 à 20 cm</li> <li>• Fleurs blanches parfois roses</li> </ul> 
<b>Tige</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poils blancs rudes, épars, présents surtout à la base des tiges foliaires;</li> <li>• Taches rouge framboise à violet nombreuses, bien définies et étendues;</li> <li>• Tige robuste, cannelée, creuse;</li> <li>• Diamètre de 4 à 10 cm.</li> </ul> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poils blancs, souples, recouvrant la tige entière, aspect feutré;</li> <li>• Taches rouge framboise à violet à violet, peu nombreuses ou parfois absentes;</li> <li>• Tige robuste, cannelée, creuse;</li> <li>• Diamètre de 4 à 10 cm.</li> </ul> 
<b>Feuille</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Divisée en 1 à 3 folioles, profondément découpée et dentée;</li> <li>• Pétioles des folioles inférieures de moins de 10 cm.</li> </ul> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Divisée en 3 à 5 folioles, moins découpée et moins dentée;</li> <li>• Pétioles des folioles inférieures de plus de 10 cm.</li> </ul> 
<b>Feuille, face intérieure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lisse à légèrement écailleuse, peut porter des poils blancs et rudes, épars</li> </ul> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recouverte de poils blancs souples et laineux, abondants, texture feutrée</li> </ul> 

# PANAIIS SAUVAGE

**ATTENTION** :le contact avec la sève, combiné à l'exposition à la lumière, peut causer des lésions cutanées semblables à des brûlures..

***Si vous désirez plus d'information sur les mesures à prendre en cas de brûlures, communiquez avec le service Info-Santé au 811.***

## Comment la reconnaître?

Plante herbacée vivace. Les fleurs sont JAUNES, en ombrelles, composées de 15 à 50 rayons. Le diamètre des ombrelles est de 15 à 20 cm.

Les tiges florales sont creuses et ont des rainures. Elles portent des poils épars. Elle sont souvent ramifiées aux noeuds situés près du sommet de la tige. Le panais sauvage colonise les sites perturbés ouverts, comme les bords des routes, des voies et des sentiers. On l'observe aussi dans les terrains et les champs abandonnés.

L'espèce se propage par ses graines. Les graines aliées sont facilement transportées par le vent le long des routes et des voies ferrées, ou flottent sur les cours d'eau. Les graines peuvent aussi être propagées par l'intermédiaire des sols touchés.



# RENOUÉE DU JAPON

## Comment la reconnaître?

Plante à croissance très rapide qui peut atteindre 4 m de hauteur. Les tiges ressemblent à des tiges de bambou. Elles sont rondes, creuses, portent des taches rouge-violet et ont un diamètre de 1 à 2 cm. Les fleurs sont petites et ont la forme d'une goutte d'eau. Elles sont blanchâtres et sont réunies en grappes. La floraison a lieu de juillet à septembre. Les feuilles sont vertes foncées, large de 5 à 12 cm et longues de 7 à 15 cm, à base carrée et bout en pointe effilée. Le système racinaire est composé d'un imposant réseau de rhizomes pouvant atteindre plus de 2 m de profondeur. Les rhizomes peuvent demeurer en dormance jusqu'à 10 ans dans le sol.

La renouée du Japon se propage par ses rhizomes et par ses graines. Les fragments de tiges, de rhizomes et les graines peuvent être transportés par l'eau ou le vent ainsi que par les activités humaines.

